

Remplace SIA 115:2022

Kosten im Bauwesen

Costi nell'edilizia

Coûts dans la construction

Norme de compréhension



Numéro de référence
SN 508115:2026 fr

Valable dès: 2026-08-01

Éditeur
Société suisse des ingénieurs
et des architectes
Case postale, CH-8027 Zurich

La présente publication respecte les principes d'un langage inclusif. La compréhension et la neutralité du mode d'expression sont déterminantes. Si pour des raisons de meilleure lisibilité, un seul genre est utilisé, ce choix relève de l'organe responsable de la publication.

Les rectificatifs éventuels concernant la présente publication sont disponibles sous www.sia.ch/rectificatif.

La SIA décline toute responsabilité en cas de dommages qui pourraient survenir du fait de l'application de la présente publication.

TABLE DES MATIÈRES

	Page
Introduction	4
0 Champ d'application	5
0.1 Délimitation	5
0.2 Références normatives	5
1 Terminologie	6
1.1 Termes et définitions	6
2 Coûts considérés	12
2.1 Types de coûts	12
2.2 Coût d'investissement et coût de réalisation	12
2.3 Coûts du cycle de vie	12
2.4 Coûts considérés dans la présente norme	13
3 Planification des coûts	14
3.1 Aspects généraux de la planification des coûts	14
3.2 Détermination des coûts	14
3.3 Contrôle des coûts	15
3.4 Gestion des coûts	15
3.5 Traitement des risques	15
3.6 Structuration des mesures de construction et ventilation des coûts	16
4 Précision des coûts	17
4.1 Degré de précision	17
4.2 Base de la précision des coûts	17
4.3 Postes de coûts soumis à la précision (annexes B et C)	17
4.4 Postes de coûts non soumis à la précision	18
Annexe	
A (informative) Documents, informations sur la détermination des coûts	22
B (normative) Système de classification des coûts de construction pour la précision des coûts	23
C (normative) Réserves, budgets, renchérissement et précision des coûts	24
D (informative) Publications	25
E (informative) Liste des termes	26

INTRODUCTION

Pour les projets de construction, les coûts constituent un facteur décisif nécessitant un soin et une attention particuliers. Les coûts d'un projet de construction peuvent évoluer au cours du processus de conception et de réalisation. Pour la prise de décisions au sein de ce processus, il est donc utile que la compréhension des coûts repose sur une base commune pour tous les participants au processus.

Lors de la conception et la réalisation d'une construction, le mandant, les planificateurs et les entreprises chargées de la réalisation se trouvent dans une relation réciproque, l'action de chacun étant définie par ses fonctions, ses compétences et ses responsabilités. Le processus de conception et de construction se déroulera avec succès, si les parties impliquées sont conscientes de leurs rôles respectifs et que la communication entre elles fonctionne bien.

La présente norme de compréhension vise à soutenir les parties impliquées dans le processus de conception et de construction. Dans ce contexte, les termes et définitions constituent la base de la compréhension. Par rapport au processus et ses phases, la présente norme explicite les divers sujets ainsi que leur rapport avec les acteurs principaux. La responsabilité des mandataires en ce qui concerne la précision des coûts définie revêt une importance centrale. Par conséquent, la dénomination et la catégorisation des éléments de coûts qui sont soumis à cette précision et ceux qui ne le sont pas, constitue un aspect essentiel de cette norme.

Les méthodes de détermination des coûts ne sont pas traitées afin de garantir la liberté de méthode.

En vue de l'importance croissante de la durabilité dans la construction, les coûts ne doivent pas être considérés isolément comme de simples grandeurs financières. La compréhension correcte de la durabilité se base sur trois piliers, où les aspects économiques, écologiques et sociaux sont pris en considération à niveau égal. Les coûts sont par conséquent évalués sur l'ensemble du cycle de vie d'un ouvrage.

Commission SIA 115

Membres de la Commission SIA 115 Coûts dans la construction

		Représentants de
Président	Christian Gautschi, arch. dipl. EPF/SIA, Zurich	Concepteur
Membres	Heinz Brügger, arch. dipl. HES/SIA, ingénieur écon. NDS HES/PHW, Thoun (jusqu'au 31.12.2025) Martin Bühler, ing. civil dipl. EPF/SIA, Aarau Marcel Chour, ingénieur écon., Zurich Hans Ulrich Frey, ing. civil dipl. EPF/SIA, Lausanne Peter Frischknecht, économiste de la construction AEC, Zurich Andreas Jäger, ing. civil dipl. HES, Olten Ian Jenkinson, économiste de la construction dipl. B. Sc., MRICS, AEC, arch. dipl. HES/SIA, Zurich Rupert Lieb, Dr. sc. EPF, Zurich Daniel Oettli, chef de chantier SBO/SIA, Zollikon	Concepteur Canton d'Argovie CFC suisse.ing maneco CFF AHB ZH KBOB KUB

Responsable bureau SIA Sonja Lüthi, arch. dipl. EPF/SIA, Zurich

Adoption et validité

La commission centrale des règlements de la SIA a adopté la présente norme SIA 115 le 2 juin.2026.

Elle est valable dès le 1^{er} août 2026.

Elle remplace la norme SIA 115 *Coûts dans le bâtiment*, édition 2022.

Copyright © 2026 by SIA Zurich

Tous les droits de reproduction, même partielle, de copie intégrale ou partielle, d'enregistrement ainsi que de traduction sont réservés.